

PROJET EOLIEN DE LA CHAMPAGNE

Commune de Senaide (88)

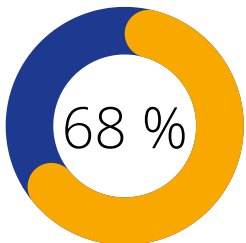
LETTRE D'INFORMATION N°2 Août 2021

Nous avons récemment fait appel à une société indépendante (eXplain) pour nous accompagner dans la réalisation d'un **porte-à-porte**. Vous avez peut-être eu l'occasion d'échanger avec eux lors de la campagne qui a été menée les 5 et 6 juillet sur la commune. Une brochure a également été distribuée lors de ces échanges ou dans les boîtes aux lettres en cas de portes fermées.

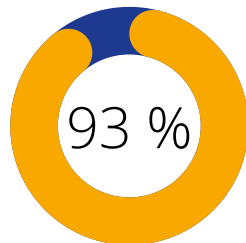
Le rapport complet est disponible dans la rubrique "actualités" sur le site internet du projet :

SITE INTERNET DU PROJET

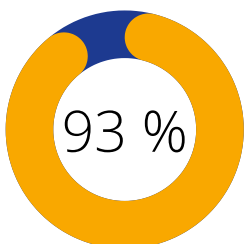
Pour suivre l'historique du projet et son actualité, rendez-vous à l'adresse <https://blog.groupevaleco.com/parceoliendelachampagne>



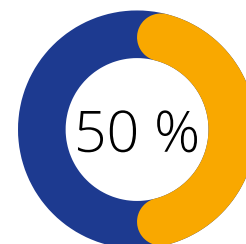
de portes ouvertes
(73 sur 107 portes frappées)



ont accepté d'engager la
conversation
(soit 68 personnes)

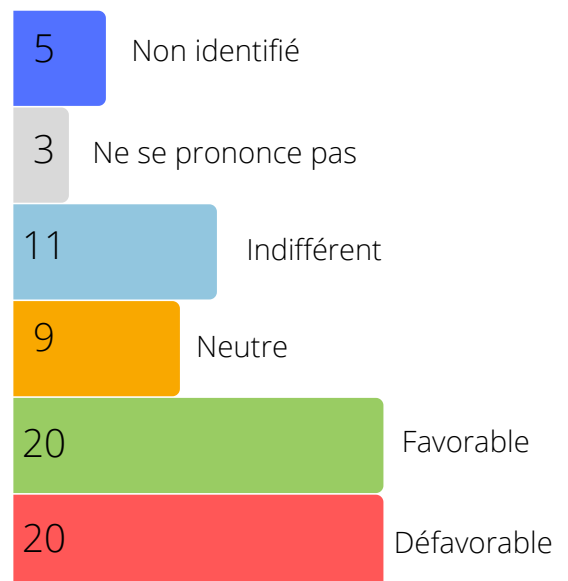


de connaissance du projet
(63 sur 68 personnes)



sont intéressés par la mise
en place de concertation
(sous diverses formes)

Perception de l'énergie éolienne



Les résultats nous ont incité à mettre en place des **permanences d'information d'ici la fin de l'année 2021** pendant lesquelles les habitants de Senaide pourront obtenir des réponses à leurs questions ou encore donner leur avis sur le projet à l'équipe projet Valeco.

LES ÉTUDES À VENIR

Parallèlement aux échanges que nous prévoyons autour du projet, des **études techniques** vont tour à tour démarrer dans les prochains mois. Ainsi, des premières sorties de terrain écologiques (*bureau d'études mandaté : Envol Environnement*) et paysagères (*bureau d'études mandaté : ATER Environnement*) sont prévues dès le mois d'août 2021.

Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous invitons à nous en faire part.

Le développement d'un projet éolien passe par l'élaboration d'un **dossier de demande d'autorisation** qui comprend notamment des études d'impacts (études environnementales, paysagères, acoustiques) réalisées par des bureaux d'étude indépendants. Ces dernières, appuyées sur une étude de gisement de vent, se déroulent suivant plusieurs étapes :

- Réalisation de l'état initial du site, qui décrit les contraintes techniques, environnementales, paysagères, acoustiques du site
- Analyse de variantes d'implantation, qui diffèrent selon le gabarit des éoliennes, leur nombre et leur emplacement, en tenant compte de ces contraintes
- Choix de la variante finale, la plus adaptée aux enjeux du site
- Etude d'impacts de la variante choisie

Les études environnementales



Cette étude est axée sur trois grands thèmes : les oiseaux, les chauves-souris, et la flore et petite faune. Les experts s'appuient sur des enquêtes et recherches bibliographiques, mais également sur des investigations de terrain, réalisées sur une année complète, afin de recenser les espèces présentes autour de la zone d'étude et d'analyser leur comportement. L'objectif est d'évaluer les enjeux écologiques et de choisir l'implantation qui minimisera les impacts.

Les études paysagères



Cette étude doit inclure une expertise détaillée des enjeux paysagers, en prenant en compte le relief, le patrimoine culturel et touristique et les différentes infrastructures alentours. Elle comprend également la réalisation d'un carnet de photomontages à partir de points de vue pertinents, afin de rendre compte des éoliennes projetées depuis ces points de vue.

Les études acoustiques



En France, la réglementation impose le respect de valeurs d'émergence sonore (différence entre le niveau de bruit ambiant et le niveau de bruit résiduel) à ne pas dépasser dans les zones à émergence réglementées. Ainsi, au niveau des habitations les plus proches, l'émergence sonore ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit initial (avant implantation des éoliennes). Afin de déterminer le niveau sonore ambiant actuel et avec l'accord des habitants, des sonomètres seront installés au niveau des habitations les plus proches de la zone d'étude. Une simulation du bruit des éoliennes (émergence) permettra ensuite de s'assurer du respect de la réglementation.

VOTRE CONTACT

Vous avez des questions sur le projet éolien de La Champagne ?

N'hésitez pas à consulter le site internet du projet :

<https://blog.groupevaleco.com/parceoliendelachampagne>

Léa LEMERCIER, Chef de projet - lealemercier@groupevaleco.com

VALECO - 30,32 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne Billancourt



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

groupevaleco.com